



NEWSLETTER N°6 - JUILLET 2019

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE FEDERATION DE PECHE



www.federation-peche-allier.fr
04 70 47 51 55
8 rue de la ronde
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule



Quoi de neuf dans ma fédé ?

2019 : nouvelle année difficile pour les milieux aquatiques

L'année 2019 est marquée par une nouvelle sécheresse sans précédent qui va certainement avoir un impact non négligeable sur les milieux aquatiques. Les cours d'eau ont rarement atteint un niveau aussi bas en raison notamment du manque de précipitations hivernales qui n'ont pas permis une recharge efficace de la ressource. De nombreux cours d'eau sont déjà ou en passe d'être en rupture d'écoulement et l'épisode caniculaire de fin juin a aggravé les conditions pour la faune aquatique. Même si la situation est exceptionnelle par son intensité, la multiplication des prélèvements pour l'irrigation, l'eau potable ou l'industrie accentue le phénomène et cela doit nous rappeler que l'eau est un bien précieux pouvant devenir rare qu'il convient de préserver collectivement.

Edi'Eau

Le mot du président



Malgré une sécheresse importante et des niveaux très bas des cours d'eau, la pêche reste possible sur de nombreux parcours comme la rivière Allier, la Loire ou le Cher et sur l'ensemble des nombreux plans d'eau du département.

La saison des congés estivaux est une période privilégiée pour nombreux d'entre vous pour aller à la pêche. Le département de l'Allier est la DESTINATION PECHE idéale pour pratiquer ce loisir durant la période estivale grâce à la variété des parcours de pêche qu'il propose, adaptés à chaque pratiquant qu'il soit confirmé ou débutant. Pour les pêcheurs souhaitant s'initier à de nouvelles techniques, la Fédération propose durant toute la période estivale, en partenariat avec certains offices de tourisme, des initiations à la pêche au coup et même à la pêche en float-tube.

Alors excellent été à tous au bord de l'eau !

Gérard Guinot

Président de la fédération de pêche de l'Allier

La Fédération est très attentive à l'évolution de la situation et intervient très régulièrement auprès des services de l'état pour que des mesures de restrictions de prélèvements en lien avec l'application de l'arrêté cadre sécheresse soient déclenchées. Les techniciens de la Fédération réalisent notamment des mesures régulières des débits et de la température des cours d'eau ainsi que des tournées de surveillance des rivières afin d'alerter en temps réel l'administration.



Pour tenter de mieux gérer les prochains épisodes de sécheresse, la Fédération mène actuellement une étude visant à définir les débits minimums biologiques de 7 bassins versants du département afin de confronter les seuils de débits définis dans l'arrêté cadre sécheresse aux débits minimums biologiques garantissant la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques (macrophytes, poissons, macro-invertébrés, ...).

Le but recherché est d'alimenter la discussion engagée avec l'ensemble des administrations et usagers de l'eau pour définir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau, intégrant la préservation des milieux aquatiques et la vie piscicole.

Photo : Mesures de niveaux d'eau sur la Sioule



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Signature d'un Arrêté Préfectoral du biotope de l'écrevisse à pieds blancs

L'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius Pallipes*) est la dernière représentante des écrevisses autochtones dans le département de l'Allier. Particulièrement sensible à la qualité de son habitat et décimée par la « peste de l'écrevisse » dont les espèces américaines sont porteuses saines, sa population connaît une forte régression à l'échelle nationale.

Depuis 2012, la Fédération de Pêche de l'Allier a mené un certain nombre de suivis et d'inventaires, notamment dans le cadre du Contrat Territorial du Bassin Versant de la Besbre amont qui ont permis de recenser les dernières zones de présence de l'espèce.

Cantonnée aux petits cours d'eau encore préservés des têtes de bassin versants, elle a été recensée sur quelques secteurs en Montagne Bourbonnaise, en Forêt de Tronçais et en forêt de Civrais. La grande sensibilité de l'écrevisse à pieds blancs, et des espèces associées, à la qualité de leur habitat et les faibles effectifs de l'écrevisse dans le département, impliquent la nécessité de prévenir les impacts sur leur biotope par la mise en place d'une protection forte.

La Fédération a donc sollicité les services de l'état pour qu'un arrêté soit élaboré afin de fixer des mesures pouvant contribuer à la préservation du biotope de l'écrevisse à pieds blancs, afin de prévenir sa disparition. Après 3 années de discussion avec les services de l'état et différentes catégories d'usagers (forestiers, agriculteurs), l'arrêté préfectoral a été signé le 11 avril dernier. Il prévoit notamment l'instauration d'une zone de protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et de ses espèces associées, notamment la truite fario et le chabot. Sur ces périmètres, un ensemble d'activités sont interdites ou réglementées. Il est désormais nécessaire de mettre en œuvre tous les moyens pour faire respecter cet arrêté et éviter ainsi la disparition de l'écrevisse à pieds blancs qui fait partie de la biodiversité remarquable de nos cours d'eau.

Lien pour télécharger l'arrêté : http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_num_1104_du_11_avril_2019_protection_biotope_ecrevisses_et_annexes.pdf

Plus d'information : https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=VW-JEK9cZtPA



Habitat de l'écrevisse à pieds blancs

Du côté des AAPPMA

Création d'un parcours de pêche sur la Sioule à Saint Pourçain sur Sioule

L'AAPPMA de Saint Pourçain sur Sioule a créé un parcours de pêche composé d'un linéaire de 500m d'un bras de la rivière Sioule qui coïncide avec le tronçon court-circuité de la microcentrale de Champagne. L'objectif est de disposer sur un même site, d'un parcours en rivière et d'un parcours en plan d'eau avec l'étang de Gouzolles.

Les travaux ont consisté en la création d'un cheminement le long de la berge sur l'ensemble du linéaire du parcours de pêche et la mise en place de panneaux signalétiques et informatifs à destination des pêcheurs.

Sur ce parcours désormais accessible et présentant majoritairement des zones courantes très favorables, plusieurs types de pêche peuvent être pratiqués : la pêche au coup des poissons blancs, la pêche au toc, ou aux leurres pour capturer une perche, un brochet ou une belle truite fario.



2^{ème} édition de l'Open Rando-fishing de Moulins sur l'Allier

L'AAPPMA de Moulins organise la 2^{ème} édition de son Open Rando-fishing sur l'Allier à Moulins le dimanche 25 aout 2019. Il s'agit d'un concours atypique de pêche des carnassiers aux leurres en binôme sur le modèle des concours de street-fishing. La spécificité vient du fait que celui-ci a lieu sur la rivière Allier à Moulins sur un parcours de 12 km de rivière et de plan d'eau (3km en amont du pont Régemortes et 3km en aval, soit 12 km de rive comprenant le plan d'eau de la plaine des Champins).

De nombreux postes sont accessibles depuis un sentier de randonnée pour pêcher de nombreuses boires ou reculs, caractéristiques de la rivière Allier, désignée comme l'une des dernières rivières sauvages d'Europe. Toutes les espèces de poissons carnassiers sont présentes avec une belle population de brochets d'origine sauvage et depuis peu l'arrivée de l'aspe.

Cette manifestation est d'envergure nationale puisque des compétiteurs viennent de différents coins de France et les lots sont à la hauteur de cet évènement.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Renseignements et inscriptions : 07.81.89.70.00 et 06.80.96.32.23

Podium ORF 2018



Trophée ORF 2019

La fédération de pêche vous informe

Carton plein pour le concours fédéral au carpodrome de Rocles



Pour sa 2^{ème} édition, le concours de pêche départemental au coup au carpodrome de Rocles organisé par la Fédération de Pêche de l'Allier avait fait le plein de compétiteurs. En effet, samedi 22 juin, 21 pêcheurs se sont affrontés durant 5 heures de pêche non-stop pour tenter de capturer le plus grand nombre de carpes. Au total, ce sont 85 carpes pour un poids total de 129,15 kg qui ont rejoint les épuisettes des pêcheurs. Les compétiteurs ont dû déployer technique et précision pour réussir à déjouer la méfiance des carpes. Le meilleur à cet exercice a été le champion venu de Saône et Loire, Johann Carre qui remporte le concours avec 31,2 kg pour 20 carpes et s'est vu remettre le trophée de la municipalité de Rocles. Tous les compétiteurs ont apprécié le site du carpodrome de Rocles très bien entretenu par la Mairie de Rocles. D'ailleurs, un pêcheur souhaitant découvrir le site et passer un séjour de plusieurs jours peut réserver un bungalow récemment aménagé par la commune au bord de l'étang.

Rejoignez l'école de pêche « Génération pêche 03 » !

L'école de pêche « Génération Pêche 03 » est destinée aux jeunes de 11 à 17 ans passionnés par la pêche. A raison d'une demi-journée par semaine, elle permet de se perfectionner à l'ensemble des techniques de pêche auprès d'un « moniteur guide de pêche » diplômé.

Les inscriptions pour la saison 2019/2020 sont ouvertes. Trois "classes" de pêche sont organisées pour les jeunes de :

- Dompierre-sur-Besbre, tous les samedis matin
- Moulins, tous les samedis après-midi
- Saint-Pourçain – Vichy – Lapalisse, tous les mercredis après-midi

Vous trouverez tous les renseignements :
generationpeche03.fr ou
04.70.47.51.55



Agenda

Samedi

03/08

Concours de pêche au coup en américaine

Organisé par l'AAPPMA de Moulins au plan d'eau des Champins.

20 €/équipe.

Renseignements et inscriptions :
07.81.89.70.00 ; 06.80.96.32.23

Samedi

03/08

Concours de pêche pour les jeunes de 5 à 18 ans

Organisé par l'AAPPMA de Lapalisse au bassin Maurice. Prêt de matériel possible.

Gratuit. Renseignements et inscriptions :
04 70 99 01 65

Mercredi

07/08

Mercredi

21/08

Initiations pêche en float-tube sur la Sioule à Saint Pourçain sur Sioule

de 13h30 à 17h30 - 5 €/pêcheur

Renseignements et inscriptions :
04 70 45 32 73

Dimanche

11/08

12^{ème} fête de l'eau à Chantelle au Lacassou sur la Bouble

Animations pêche gratuites – repas.

Renseignements au 04.70.56.65.68

Dimanche

25/08

2^{ème} Open Rando-Fishing à Moulins sur l'Allier

Organisé par l'AAPPMA de Moulins.

Compétition de pêche aux leurres par équipe de 2 pêcheurs. 50€/équipe.

Renseignements et inscriptions :
07.81.89.70.00 et 06.80.96.32.23 ou
facebook : ORF Moulins.

Dimanche

22/09

Concours de pêche à la mouche

Organisé par l'AAPPMA de Saint Pourçain sur Sioule. Renseignements et inscriptions :
04.70.47.51.55



Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Allier

Conception :
ARPARA
Association Régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région Auvergne - Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Juillet 2019